

# Avis d'ébullition de l'eau MAINTENU JUSQU'À NOUVEL ORDRE

Le retour à la conformité a été atteint pour l'eau du puits. Il reste maintenant à faire des analyses supplémentaires en laboratoire pour l'eau du réseau. Nous communiquerons avec vous dès que le ministère de l'environnement nous autorisera à lever l'avis d'ébullition. Le cycle de test est environ de 7 à 10 jours.

**LES MÊMES CONSIGNES DE MEURENT EN VIGUEUR.**

**Ne pas utiliser l'eau du robinet sans l'avoir fait bouillir pendant au moins une minute à gros bouillons ou utiliser de l'eau embouteillée.**

Les dernières analyses ont démontré la présence d'**entérocoques** dans l'eau du puits d'eau potable de Grandes-Piles. La contamination de l'eau par ces bactéries signifie que cette eau peut contenir des microorganismes dangereux pour votre santé. Les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes dont le système immunitaire est affaibli sont particulièrement à risque.

## Que devez-vous faire ?

- De **l'eau bouillie ou embouteillée** doit être utilisée pour boire, se brosser les dents, faire de la glace, ainsi que laver et préparer les aliments, et ce, jusqu'à avis contraire.
- Jeter les glaçons, boissons et aliments préparés à partir du 24 octobre 2022 avec l'eau du robinet
- Pour ce qui est de l'hygiène personnelle (lavage des mains, douche, bain), cela est acceptable tout en s'assurant de ne pas avaler d'eau. Pour les jeunes enfants, il est donc recommandé de mettre très peu d'eau dans la baignoire et de ne pas les laisser jouer dans l'eau.
- La vaisselle et les vêtements peuvent être lavés à l'eau chaude ou tiède de manière habituelle avec du détergent. Il faut toutefois bien laisser sécher la vaisselle avant de l'utiliser de nouveau. Pour les personnes qui possèdent un lave-vaisselle, utilisez le cycle le plus chaud.
- N'oubliez pas d'aviser vos visiteurs! Avisez toutes les personnes qui sont en visite afin qu'elles respectent elles aussi l'avis d'ébullition.
- **Écoles, entreprises, commerces et institutions** : avisez votre personnel et votre clientèle à l'effet que l'eau est impropre à la consommation ; pour ce faire, affichez cette information aux endroits où l'eau est rendue disponible pour fins de consommation et interrompre tout service d'eau effectué à partir de fontaines alimentées avec l'eau contaminée. Il est important de maintenir l'accès à l'eau du robinet pour le lavage des mains. Vous devez fournir une eau potable à votre personnel et clientèle jusqu'à ce que l'eau redevienne propre à la consommation.

Nous sommes désolés des inconvénients que cette situation peut occasionner et nous vous remercions de votre compréhension.

Annie Saint-Pierre, DG

Le 16 novembre 2022